

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la réglementation (CE) No. 1907/2006 (REACH)

## 1. Identification du produit et de la société

### 1.1 Identifiant du produit

BÜHLMANN fCAL® ELISA  
 (Ref. code : EK-CAL, EK-CAL2,  
 EK-CAL2-WEX, EK-CAL-U, EK-CAL2-U,  
 EK-CAL2-WEX-U)

Utilisation du  
Produit :

Dispositif de diagnostic in vitro pour  
 mesure la calprotectine (CAL) dans les  
 échantillons de selles humain

Nom de la  
substance : Acide sulfurique  
 (<5% v/v solution aqueuse)

No. CAS :

7664-93-9

Désignation : Solution stop  
 (Ref. code: B-STS)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations conseillées par rapport aux utilisations identifiées pertinentes.

La réaction ELISA peut progresser pendant une période définie après laquelle la réaction est arrêtée avec la solution d'arrêt en modifiant le pH du système.

### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **BÜHLMANN Laboratories AG**  
 Baselstrasse 55  
 CH-4124 Schönenbuch, Suisse  
 Tel. + 41 61 487 12 12  
 Fax.+ 41 61 487 12 34  
 www.buhlmannlabs.ch  
 E-Mail: info@buhlmannlabs.ch

Distributeur : Vous référer au distributeur des produits BÜHLMANN dans votre pays.

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

BÜHLMANN France SAS +33 3 89 66 91 14  
 Disponible de 8h à 17h

## 2. Identification des dangers

Acide sulfurique

### 2.1 Classification des substance Acide sulfurique

Classification selon la réglementation (EC) No 1272/2008 [CLP]	SCL et/ou M-facteur	Procédure de classification
Corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290	-	Expérience pratique / preuves humaines

Information additionnelle : Pour le texte complet des phrases R, H, EUH : voir section 16.

Pictogrammes :



GHS07

Mention d'avertissement : Attention

**Mention de danger :**

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H315 Provoque une irritation de la peau  
 H319 Provoque une irritation grave des yeux

**Conseils de prudence :**

- P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé  
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
     Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
     Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P332 + P313 EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE : Obtenir des conseils/une attention médicale.  
 P362 Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.  
 P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

**2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS] dont le contenu n'est pas supérieur à plus de 125 ml**

Identifiant du produit : Solution stop (Ref. code: B-STS)

**Pictogrammes :**



**GHS07**

**Mention d'avertissement :** Attention

**Mentions de danger :** non applicable

**Conseils de prudence :**

- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

**2.3 Autres dangers**

Aucun connu

**3. Composition/informations sur les composants**

**3.1 Description du mélange**

Solution aqueuse d'acide sulfurique.

**3.1.1 Ingrédients dangereux**

Nom de la Substance	CAS No.	INDEX No.	EC No.	Concentration	Classification selon la réglementation (EC) No 1272/2008 [CLP]
Acide sulfurique	7664-93-9	016-020-00-8	231-639-5	≥2,5 - <5%	Corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290 Irritation des yeux, Catégorie 2, H319

**3.1.2 Information additionnelle**

Pour le texte complet des Phrases-R, -H et -EUH, voir section16.

Ce mélange ne contient pas de substance additionnelle répondant aux critères de classe toxique "toxicité aigüe" selon la réglementation CLP.

#### 4. Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

Informations générale	Le secouriste doit se protéger. Enlever immédiatement les vêtements souillés par le produit
En cas d'inhalation	De l'air frais. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin
En cas de contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	Faire boire à la victime de l'eau (deux verres au maximum), ne pas se faire vomir (risque de perforation). Appelez un médecin immédiatement. N'essayez pas de neutraliser.
Précaution à prendre par la personne aidant celle en danger	Le secouriste doit se protéger.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

symptômes	Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Nausée, Vomissements, Diarrhée, douleurs
effets	Danger de perte de la vue !

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le docteur: voir le chapitre 4.2  
Traitement spécial: Donnée non disponible.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Applicable uniquement si la pièce de stockage contient une grande quantité (plus de 2000) de coffrets BÜHLMANN fCAL® ELISA respectif.

##### 5.1 Produits d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser des mesures d'extinction appropriées aux conditions locales circonstances et environnement.  
Moyens d'extinction inappropriés: Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances de combustion dangereuse :  
Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.  
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):  
Oxydes de soufre.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

##### 5.4 Information supplémentaire

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Applicable uniquement si la pièce de stockage contient une grande quantité (plus de 2000) de coffrets BÜHLMANN fCAL® ELISA respectif.

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1 Protection non-urgente

Equipement de protection : Équipement de protection individuel, voir section 8  
Procédures d'urgence : Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

#### 6.1.2 Réponse d'urgence

Equipement de protection personnelle : Gants

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### 6.3.1 Pour le confinement

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

#### 6.3.2 Pour nettoyer

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides (par exemple LE Chemisorb® H<sup>+</sup>, Merck Art. No. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications sur l'équipement de protection voir section 8

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Utiliser des gants de protection.

#### 7.1.1 Mesures protectrices

Conseil pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 7.1.2 Conseil général d'hygiène

Changer les habits contaminés. Laver la peau après avoir été en contact avec la substance.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage : Hermétiquement fermé. Sec.  
Température de stockage recommandée voir l'étiquette du produit.

Conception particulière des locaux ou des réservoirs de stockage : Aucun récipient en métal.

## 8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Type de valeur limite (pays d'origine)	Substance nom	N° CAS	N° EC	Valeur limite d'exposition professionnelle	
				A long terme	Court terme
<i>Concentration maximale du travail (Suisse)</i>	<i>Acide sulfu- rique</i>	7664-93-9	231-639-5	0,1 e mg/m <sup>3</sup>	0,2 e mg/m <sup>3</sup>
<i>Concentration maximale du travail (EU)</i>				200 mg/m <sup>3</sup> , 300 ml/m <sup>3</sup>	-
<i>IOELV (EU)</i>				0,05 mg/m <sup>3</sup>	-

#### Valeurs limites biologiques

Ce produit ne contient pas de matières dangereuses avec des valeurs limites biologiques dans les conditions de livraison, qui sont des organismes de réglementation spécifiques au pays ont été établis.

#### 8.1.1 Contrôles de l'exposition

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### 8.1.2 Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et les opérations de travail appropriées doivent avoir la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

#### 8.1.3 Equipement de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

#### Éviter le contact avec les yeux et la peau

##### Protection des yeux/du visage

Protection des yeux à porter : Lunettes de sécurité bien ajustées avec protection latérale (norme européenne - EN 166)

##### Protection de la peau

Protection des mains : Gants (caoutchouc naturel, caoutchouc nitrile, néoprène, PVC)

##### Protection respiratoire

Applicable uniquement si la pièce de stockage contient une grande quantité (plus de 2000) de coffrets BÜHLMANN fCAL® ELISA respectif.

Type de filtre recommandé: Filtre P 2 (selon DIN 3181) pour les particules solides et liquides de substances dangereuses.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Réactifs	Aspect	Odeur	Point initial d'ébullition	pH à 20°C	Densité relative	Solubilité dans l'eau
<i>Solution stop</i>	<i>Clair, solution blanche</i>	<i>inodore</i>	<i>~100 °C</i>	<i>&lt; 1</i>	<i>~1 g/ml</i>	<i>soluble</i>

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Acide sulfurique à un effet corrosif

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Réactions avec les métaux pour former de l'hydrogène

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Tissus animaux/végétaux, Métaux

Au contact de métaux dégage du gaz d'hydrogène.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Substances : Acide sulfurique

	Effet dose / -concentration	Espèces	Méthode	Symptômes / effets secondaires	Remarque
<i>Toxicité orale aigüe</i>	<i>LD50: 2140 mg/kg</i>	<i>Rat</i>	-	-	-
<i>Toxicité aiguë par inhalation (gaz)</i>	<i>LC50: 510 mg/m<sup>3</sup> in 2h</i>	<i>Rat</i>	-	-	-
<i>Toxicité aigüe respiratoire (gaz)</i>	<i>LC50: 320 mg/m<sup>3</sup> in 2h</i>	<i>Souris</i>	-	-	-

#### 11.1.1 Substances

Irritation de la peau: Provoque de graves brûlures.  
 Irritation de l'oeil

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons mortalité LC50 - Bluegill/Sunfish - 49 mg/l - 48 h

### 12.2 Persistance and dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne fait pas partir des critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

## 12.6 Autres effets néfastes

Forme des mélanges corrosifs avec de l'eau même diluée.

Effet nocif par modification du pH.

Danger pour l'eau potable en cas de pénétration dans le sol ou dans les eaux.

## 12.7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Tout déversement dans l'environnement doit être évité si la solution n'est pas neutralisée

## 13. Elimination

Catalogue européen des déchets : 06 01 01 pour Acide sulfurique et acide sulfureux

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Neutraliser la solution avec un alcali à pH 7

#### 13.1.1 Emballages contaminés

Eliminer selon les réglementations du pays.

## 14. Informations relatives au transport

	Transport par les terres (ADR/RID)	Transport par les eaux intérieures (ADN)	Transport par la mer (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 UN No.	3264	3264	3264	3264
14.2 UN Nom d'expédition des nations unies	Acide sulfurique	Sulphuric Acid	Sulphuric Acid	Sulphuric Acid
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8	8
Étiquette de danger	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-	-

### 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Attention :

Substances corrosives

Numéro pour identifier le danger (numéro Kemler) :

80

Numéro EMS :

F-A,S-B

Groupes de ségrégation :

Acides

Catégorie d'arrimage :

B

Code d'arrimage :

SW2 Dégagement des quartiers d'habitation

### 14.7 Informations complémentaires

	Transport par les terres (ADR/RID)	Transport par les eaux intérieures (ADN)	Transport par la mer (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
Quantité limitée (QL)	5 L	1 L	5 L	Y841 / 50 L Cargo - 1 L Passager -Avion
Quantités exceptées (QE)	E1 / Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml	E1 / Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml	E1 / Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml	E1 / Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1000 ml
Dispositions particulières	-	274	-	A3
Code de restriction des tunnels	E	-	-	-
Code de classification	C1	C1	-	-
Catégorie de transport	3	3	3	-

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable

#### 15.1.1 Evaluation sur la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

## 16. Autres informations

### 16.1 Journal des modifications

Date	Version	Motif du changement
21.08.2020	08	Modifications dans le chapitre 1, chapitre 2.1, chapitre 2.2 (changer le mot signal et les conseils de prudence), chapitre 8 (insérer les limites d'exposition professionnelle), chapitre 14 (changer le numéro ONU et le groupe d'emballage et insérer les chapitres 14.6 et 14.8), chapitre 16.2 (insérer les abréviations et acronymes).

### 16.2 Abbreviations and acronyms

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
GHS:	Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50:	Concentration létale, 50 pour cent
LD50:	Dose létale, 50 pour cent
PBT:	Persistant, bioaccumulatif et toxique
vPvB:	très persistant et très bioaccumulable

### 16.3 Conseils de formation

Fournir les informations et instructions adéquates et former les utilisateurs.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (MSDS) sont censées être exactes et reprennent les données les plus précises dont nous disposons actuellement. Cependant, nous n'assurons aucune garantie, commercialisation, garantie exprimée ou supposée en rapport avec ces informations. Nous déclinons toute responsabilité quant à leur usage. Chaque utilisateur est supposé procéder à ces propres investigations pour définir la pertinence des informations délivrées pour son usage particulier.